

Plan de zonage n° 201569_438

Zone d'habitation

- H1 – unifamiliale
- H2 – bifamiliale et trifamiliale
- H3 – multifamiliale
- H4 – collective
- H5 – éco-quartier

Zone commerciale

- C1 – voisinage
- C2 – artériel léger
- C3 – commerce régional
- C4 – ambiance
- C5 – grande surface
- C6 – station-service
- C7 – service relié à l'auto
- C8 – bureaux

Zone communautaire et utilité publique

- P1 – éducationnel et récréatif de voisinage
- P2 – communautaire
- P3 – infrastructure et équipement
- P4 – communautaire religieux

Zone industrielle

- I1 – industrie
- I2 – industrie moyenne

Zone agricole

- A1 – culture, élevage et production animale
- A2 – agroforestière

Zone conservation

- CON1 – conservation-riveraine
- CON2 – conservation-nature



Affectation

-  Agricole
-  Commerciale
-  Communautaire et utilité publique
-  Conservation
-  Industrielle
-  Habitation

Note:
Cette carte inclut les amendements 438-1 à 438-49.
Réalisation:
Ville de Repentigny,
Division géomatique
et système d'information.
Novembre 2024.

Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain

Zone composée de sols à prédominance argileuse :

-  NA1 : avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique
-  NA2 : sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique

Note : Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus.

